

L'ENONCIATION SCIENTIFIQUE EN LANGUE ARABE

Fatiha YAZID*

RESUME

Tout discours porte les marques subjectives d'énonciation qui reflètent la personnalité du locuteur et la particularité de la situation dans laquelle il est produit.

Le discours scientifique qui est un cas particulier d'énonciation dont l'ambition première est l'objectivité, opère une sélection visant à ne privilégier que les marques qui mettent en relief cette objectivité scientifique.

MOTS-CLES: Analyse du discours, Analyse des besoins, Approche communicative, Didactique des langues, Discours didactique, Enonciation arabe, Théorie de l'énonciation.

* Université d'Alger

INTRODUCTION

La matière de cet article est le résumé de la première partie d'un travail de magister en didactique linguistique soutenu en 1984.

La particularité de ce travail est que, prenant place dans une conjoncture historique particulière, il se présente comme une tentative de conception et d'élaboration d'un schéma méthodologique et scientifique pour une pédagogie moderne et fonctionnelle de l'arabe destiné à un public d'universitaires fonctionnant déjà dans une langue autre que l'arabe.

Le postulat général de l'étude est que "tout discours étant le produit direct d'une situation particulière, qui en fait un produit différent d'un autre discours produit dans une autre situation, la variété des situations fait la variété des discours, le tout posé à côté de l'unicité de la langue. "

L'appui théorique a été choisi en fonction de ce postulat, en essayant d'opérer une synthèse entre la tradition linguistique arabe et l'apport des théories contemporaines.

I. SITUATION GÉNÉRALE DE LA DIDACTIQUE DES LANGUES.

Après l'essor qu'ont connu les méthodologies audio-visuelles et audio-orales, la didactique des langues vit actuellement une étape de profonde remise en question. Les travaux et études relatifs à ce domaine multiplient les mises au point; certains chercheurs parlent même de crise.

L'une des causes de ce renouvellement théorique et méthodologique est "le rejet de la linguistique structurale déclarée inefficace dans l'enseignement des langues" ⁽¹⁾ qui refuse désormais le statut de linguistique appliquée et se veut un domaine pluridisciplinaire de recherche et d'investigations indépendant dont l'existence est justifiée par son désir d'efficacité.

1. CHISS (1982)

Ce changement d'objectif et la diversification des sources théoriques est à l'origine de l'apparition de nouveaux concepts ⁽¹⁾ tels que :

- centration sur l'apprenant
- analyse des besoins
- approche communicative

La centration sur l'apprenant ouvre des horizons de réflexions sur la composante psycholinguistique de la didactique et axe l'enseignement des langues sur la satisfaction des besoins langagiers exprimés par les apprenants.

Tout enseignement qui se veut efficace doit désormais reposer sur une analyse préalable des besoins des apprenants. Dans ce domaine Richterich ⁽²⁾ a élaboré un modèle désormais classique pour la définition des besoins de publics variés qui met en application la méthodologie des enquêtes par questionnaires et sondages.

Le concept "d'approche communicative" a été développé sous l'impulsion des travaux de HYMES sur la "compétence de communication" qui est l'aptitude de l'usage social de la langue et la capacité de l'utiliser adéquatement dans des situations de communications en respectant les codes et usages sociaux notamment dans les choix lexicaux. Cette nouvelle approche prend en considération beaucoup de paramètres qui étaient négligés auparavant et qui sont "des facteurs inhérents aux modalités de la communication notamment le geste, la mimique, l'attitude du locuteur, le contexte linguistique, la culture et même la propre attitude psychologique vis à vis du locuteur..." ⁽³⁾

Tous ces paramètres déterminent une signification du message qui en quelque sorte se superpose à la signification de ses signes linguistiques.

1. COSTE (1980) in "le Français dans le monde" n°153

2. RICHTERICH in "Conseil de l'Europe" (1973) et RICHTERICH et CHANCEREL in "le conseil de l'Europe" (1977).

3. AUSTIN (1970)

L'intérêt porté à ces nouveaux facteurs a donné lieu à de nouvelles descriptions des langues dont l'une des caractéristiques principales est le dépassement du cadre de la phrase pour s'intéresser au discours entier comme unité de description.

C'est l'ère de la Pragmatique et de la linguistique de l'énonciation.

Parmi les travaux dans ce domaine, on peut citer à côté de la théorie de l'énonciation, tous les travaux de Conseil de l'Europe ou Niveaux - Seuils.

Les Niveaux - Seuils

Ce sont des travaux conçus par le Conseil de l'Europe et sont définis comme étant le niveau de compétence minimale en deçà duquel un apprenant ne peut être considéré comme parlant la langue cible. Ils précisent des contenus d'apprentissage découpés en "unités capitalisables" ou modules d'apprentissage auxquels s'inscrit l'apprenant suivant ses besoins professionnels et culturels. Ils répondent à un certain nombre de critères dans la définition de leurs objectifs qui doivent être:

- Axés sur les besoins
- Centrés sur l'apprenant
- Fonctionnels.

L'application de ces principes exige au moins deux procédures analytiques :

- L'analyse des besoins
- L'analyse du comportement langagiers dans la langue -cible- ⁽¹⁾

Tous ces travaux s'appuient sur la théorie des actes de langages de l'Université d'Oxford, développée par Austin ⁽²⁾ et Searle ⁽³⁾.

1. VANEK (J) (1976)

2. AUSTIN (1970)

3. SEARLE (1972)

Les éléments linguistiques sont sélectionnés après une phase d'analyse de l'acte de langage dont le schéma est proposé par Roulet ⁽¹⁾ " ..., en réaction à un acte A1 / le locuteur exécute l'acte A2/ envers l'interlocuteur I/ dans la situation S/ en référence à R ".

Chacune des composantes de l'acte peut déterminer certains aspects de la réalisation de celui-ci dans une langue.

Des objectifs d'apprentissage sont alors définis en relation avec chacune des composants de l'acte. La méthodologie des niveaux - Seuils a largement inspiré la réalisation de ce travail alors que son cadre théorique est fourni par la théorie de l'Enonciation.

II. CARACTÉRISTIQUES ET BESOINS DU PUBLIC-CIBLE ET CHOIX DES CORPUS

Après plusieurs étapes de pré-enquête, d'enquête et d'analyse, le public-cible de ce travail a été délimité et défini et la situation générale résumée comme suit :

- Un public - cible d'adulte (USTHB)
- Enseignants - chercheurs
- Dans des disciplines scientifiques (Math. , Physique, Chimie)
- En situation universitaire
- L'essentiel de leurs activités consistant essentiellement en discours oraux.

La définition ci-dessus a déterminé le choix des données soumises à l'analyse ainsi que la situation de recueil de ces données.

Pour l'écrit, ces données sont constituées de trois manuels (un pour chaque discipline) de première année de sciences Exactes (Tronc Commun).

Pour l'oral, nous avons procédé à la transcription intégrale de trois heures de cours magistraux pour chacune des disciplines au niveau de l'école Normale Supérieure où ces cours sont dispensés en arabe.

III. LA THÉORIE DE L'ÉNONCIATION

La théorie de l'énonciation développée par Benveniste ⁽¹⁾ et Culioli ⁽²⁾ pose - contrairement à la linguistique structurale - deux univers différents, le premier est l'univers de la langue, le second celui du discours. Et l'acte par lequel "le locuteur s'approprie la langue pour produire du discours est l'énonciation" ⁽³⁾.

Cette théorie présente l'avantage supplémentaire d'opérer dans la description, une distinction entre deux catégories d'éléments :

- Les éléments directement rapportables à l'activité du locuteur notamment le degré de prise en charge de l'énoncé par celui-ci.

- Les éléments proprement référentiels de l'énoncé, les éléments directement rapportables à cette fonction de communication sont isolés grâce à l'étude de certains paramètres l'un d'eux étant la situation de discours qui est un important déterminant de la variété de discours produit, notion importante que l'on retrouve également chez les linguistes et rhétoriciens arabes.

3.1. La notion de situation de discours chez les linguistes arabes:

La notion de situation de production est un concept central dans la tradition linguistique arabe. Les Arabes ont de tous temps été connus pour l'emprise qu'exerçait sur eux la puissance du verbe et les règles de l'art oratoire étaient érigées en véritables canons. Ils portaient des jugements très évaluatifs sur le discours et sa composition : les unités lexicales devaient être choisies par l'orateur en fonction de [f a s a h a] dont l'un des critères était la musicalité du schème intonatif ⁽⁴⁾

1. BENVENISTE (1966) - (1970)

2. CULIOLI (1973) - (1974)

3. BENVENISTE (1966)

4. Ibn-el-athir "el-matalu essà-ir, Vol2; p.219

Le discours devait être caractérisé par la [b a l ā y a] et parmi les critères de la [b a l à h a] figurait en tête l'intuition du discours adéquat à chaque situation.

Le statut social de l'interlocuteur avait également son importance dans le choix du discours à produire.

" on ne s'adresse pas au seigneur de la même façon qu'on s'adresse à son serviteur et on ne parle pas au Roi de la même façon qu'on parle à son peuple; " ⁽¹⁾

3.2. L'énonciation

Benveniste ⁽²⁾ définit l'énonciation en tant que "réalisation individuelle" comme étant un procès d'appropriation de la langue ".

Le locuteur par l'acte d'utilisation qu'il fait de la langue s'attribue le droit de disposer de cette langue. Il en mobilise les ressources pour son compte, selon ses intentions de communication et selon les effets qu'il compte produire sur le destinataire du discours.

Cet acte personnel d'utilisation fait que l'énoncé produit est toujours original et toujours différent de celui qui était attendu.

Le locuteur construit ainsi une certaine relation entre lui et la langue selon la situation dans laquelle est produit le discours et qui est différente de celle construite dans d'autres situations.

Pour ce faire, le locuteur pose certains paramètres en effectuant des opérations metalinguistiques sous-jacentes à l'acte d'énonciation par lesquelles il sélectionne le "Dire" selon ses intentions et établit ainsi une distance plus ou moins importante entre lui et son énoncé. Par ce faire même il rejette, tout ce qui n'a pas fait l'objet de ce choix metalinguistique. Culioli appelle ces opérations " Systèmes de repérages" ⁽³⁾

1. El-gahid "el-bayan wdettabyin" Voll; p.92

2. BENVENISTE (1970) p.14

3. CULIOLI (1973) p.88

C'est à travers ces opérations métalinguistiques que le locuteur "sélectionne et filtre" les valeurs linguistiques de l'énoncé, bref effectue le procès d'énonciation.

3.3 Les éléments constitutifs du procès d'énonciation

Le procès d'énonciation peut s'analyser en diverses composantes qui s'organisent en "catégories" énonciatives. Chacune de ces catégories constituant une variable influant directement sur la valeur de l'énoncé produit. Parmi les catégories les plus déterminantes on peut citer:

- Les deux sujets énonciateurs.
- La situation d'énonciation.

3.4 Les deux sujets énonciateurs:

Le premier sujet-énonciateur est à l'origine de l'acte d'énonciation et de toutes les opérations énonciatives investies dans la production de l'énoncé. La manière dont l'énonciateur assume l'énoncé et organise la distance à son énoncé et détermine les valeurs modales, (ou modalités) de l'énonciation et de l'énoncé.

Le deuxième sujet-énonciateur ou énonciataire est celui à qui s'adresse l'énoncé. "Le degré de présence" l'importance attribuée à ce sujet, sa nature (individuel ou collectif) sont autant d'éléments déterminants l'organisation interne de l'énoncé.

Parmi les déterminations des sujets-énonciateurs, on peut également citer les facteurs sociaux (statut social et rôles sociaux) les facteurs psychiques et psychologiques, ainsi que les compétences culturelles et idéologiques formées par toutes "les représentations" et les "savoirs implicites" que les deux énonciateurs ont du monde réel.

3.5 La situation d'énonciation

Elle est créée par l'énonciateur au moment où il parle et elle est "repérée" par rapport, aux "circonstances" spatio-temporelles de l'énoncé, elle sert de repère à l'énoncé produit en déterminant la construction de l'espace intersubjectif dont les marques sont manifestées au niveau de la composante linguistique par la construction du système verbal et de la deixis.

IV. UN CAS PARTICULIER D'ÉNONCIATION: L'ÉNONCIATION EN SITUATION UNIVERSITAIRE.

4.1. L'énonciateur ou les contraintes liées à l'institution

Reconnu apte à la représenter, le professeur a été investi par l'institution de certains pouvoirs qui lui accordent des droits mais qui le plient à certaines obligations.

Dans la hiérarchie qui le lie à son auditoire, le professeur détient la position dominante et par suite un pouvoir justifié par un savoir antérieurement acquis, ratifié et officialisé. Il détient le pouvoir d'agir sur les connaissances de son auditoire, de les réorganiser et les augmenter selon les directives de l'institution.

Donc représentant l'autorité, le professeur locuteur/scripteur est présumé produire des discours qui doivent et " méritent d'être dits"⁽¹⁾. Mais le contrat social qui lie le professeur à l'institution tout en lui conférant des droits, lui impose certaines contraintes. Agissant, comme un filtre le cadre institutionnel assigne au professeur de se plier à certains " usages discursifs", ce qui empreint le discours d'une spécificité qui le distingue d'autres discours produits dans d'autres situations, ignorant sa tendance naturelle à l'originalité, l'énonciateur de ce discours particulier se pose (et est posé) comme un sujet objectif, logique et cognitif. Il est ainsi contraint " d'effacer" tous les déterminants psychologiques et sociaux qui le caractérisent en tant qu'individu et se fait le porte parole d'un " Dire" instauré et institué que Vignaux appelle la " Rhétorique de l'institution" ⁽²⁾.

4.2. L'énonciataire : l'auditoire

De nature particulière c'est un sujet collectif composé par la communauté des étudiants à la recherche d'un savoir dispensé par l'Institution dont le support est l'énonciateur- professeur. Adhérant implicitement aux présupposés de l'Institution, l'énonciataire se soumet également aux contraintes de l'Institution. Présent physiquement dans

1. DUCROT(1972)p.9

2. VIGNAUX (1981)

la situation d'énonciation en qualité de récepteur l'énonciataire n'a pas la possibilité d'être émetteur à son tour comme dans le cas d'un discours, dialogue usuel.

Ce facteur supplémentaire s'ajoute aux contraintes générales de cet " Univers particulier " qui est le " discours scientifique ". L'une des conséquences étant la contrainte pour le professeur locuteur/scripteur de construire un discours objectif caractérisé par un minimum d'ambiguïté et dont la cohérence interne est la condition de son acceptabilité par l'auditoire-enonciataire qui sans avoir le droit de réponse a cependant le recours d'accepter ou de rejeter implicitement le discours, ce rejet impliquant un rejet du savoir non assimilé.

Une question fondamentale est à poser ici. L'hypothèse étant que " ces contraintes de genre se traduisent par des marques repérables au niveau de la suite d'éléments linguistiques que forme l'énoncé " la question doit être formulée comme suit:

- Comment le sens est-il donné ou construit par le discours?
- S'il ya construction, quels types d'actions cela suppose t-il de la part du sujet organisant son discours?⁽¹⁾
- La particularité de l'énonciation en situation universitaire fait la particularité du discours qui est son produit et qui est le discours universitaire scientifique (désormais DUS).

4.3 *Le D.U.S*

La particularité de ce discours est qu'il est double c'est non seulement un discours scientifique mais c'est aussi un discours pédagogique. Ali BOUACHA ⁽²⁾ le définit comme étant: "... la matérialité discursive que constitue la suite d'énoncés produits par un enseignant dans une activité de type professoral et dans un cadre institutionnel donné (l'Université)".

1. VIGNAUX (1981) p.93.

2. ALI-BOUACHA (1981) p.41.

Mais le discours s'inscrit également dans un cadre plus large car du fait du contenu qu'il véhicule c'est un discours scientifique que de nombreux chercheurs ont tenté de définir selon des points de vue différents.

Pour WIDDOWSON ⁽¹⁾ " c'est l'expression de concepts, de méthodes de recherches et d'expositions qui restent les mêmes quels que soient les moyens d'expression linguistique".

- Certains s'accordent à dire que "les problèmes d'énonciation y sont inexistants ou du moins atténués" ⁽²⁾.

- Pour d'autres, il se caractérise par la "simplicité des registres utilisés"⁽³⁾.

De la variété de ces définitions, on peut cependant dégager une caractéristique commune spécifique à ce discours, c'est le manque d'ambiguïté généralement dénommé transparence .

4.4 Transparence et Ambiguïté

Ces deux concepts s'appliquent au signe linguistique en général. RECANATI ⁽⁴⁾ les définit comme suit :

" Le signe est comme un miroir qui donne à voir autre chose que lui même ou bien encore il est comme une vitre transparente qui laisse à voir autre chose qu'elle même. Mais aussi bien le miroir que la vitre ont la propriété de s'opacifier".

Cette définition peut convenir par extension au discours en général, mais ne résoud pas le problème quant aux mécanismes qui permettent de parvenir à cette transparence . Pour essayer d'élucider le problème, il est nécessaire d'opposer le discours spécifique ⁽⁵⁾ au discours non spécifique usuel.

1. WIDDOWSON (1976) pp.36-37

2. ANTHIER (1982) DESIRAT-HONDE (1977)

3. GAUTHIER (1973) p.7.

4. RECANATI (1979) p.33.

5. Discours de technicité en général au sens large.

Nous avons vu plus haut que parmi les paramètres qui ont un impact sur le processus d'énonciation se situent en tête les deux sujets énonciateurs qui sont prédéterminés par des facteurs sociaux psychiques et culturels. Il faut ajouter à cela l'image que chaque énonciateur se fait de son protagoniste: "on ne parle pas à un destinataire réel mais à ce que l'on croit en savoir, cependant que le destinataire décode le message en fonction de ce qu'il croit savoir de l'émetteur" ⁽¹⁾.

C'est ainsi que s'institue une véritable "recherche de l'autre qui donne lieu à tout un déploiement rhétorique" ⁽²⁾.

Les intentions communicatives de l'émetteur et l'effet qu'il veut produire chez le destinataire du message sont également à prendre en considération: et le décodage peut ainsi donner lieu à plusieurs interprétations possibles suivant les connotations qu'il évoque chez le destinataire.

"La mise en relation d'un énoncé et d'un système de croyances peut s'effectuer de bien des façons d'où la multiplicité des interprétations possibles" ⁽³⁾.

Nous dirons la multiplicité des sens possibles, c'est ainsi que l'énoncé peut s'analyser au moins en deux niveaux, le niveau du sens et celui de la signification.

4.5 Sens et signification

La linguistique de l'énonciation établit une distinction entre les concepts de "phrase" et "d'énoncé". Le produit de l'énonciation est l'énoncé et tout discours s'articule en énoncés.

Tandis que la phrase est un objet théorique "un être abstrait et intemporel, infiniment reproductible" ⁽⁴⁾ que l'on ne rencontre que dans les exemples forgés dans les livres de linguistique par exemple.

1. KERBRAT-ORECCHIONI (1980) p.26.

2. VIGNIER-MARTIN (1976) p.13.

3. BROCKWAY (1982) p.7

4. DUCROT (1978) p.35.

Au niveau sémantique la phrase a une seule signification et ne peut être interprétée que de façon univoque. L'énoncé, lui, a également une signification, celle de la phrase qui lui correspond et qui est donnée par la signification des éléments linguistiques qui le composent, mais il a également un sens qui prend naissance au niveau des marques énonciatives et au niveau de toutes les interprétations possibles liées aux systèmes de connotations qui constituent la compétence culturelle du destinataire de l'énoncé.

Il ya toujours un écart plus ou moins important entre le sens et la signification ce qui confère à l'énoncé une ambiguïté (et donc une transparence) plus au moins importante.

L'exemple de l'écart le plus important entre le sens et la signification est le cas de l'ironie où la signification se trouve en totale contradiction avec le sens. L'énoncé " il fait vraiment beau aujourd'hui " produit par un individu ruisselant de pluie doit évidemment être interprété comme l'antonyme de cet énoncé. RECANATI résume tout ceci:

"Le sens d'un énoncé est constitué en partie par son contenu descriptif", c'est à dire la représentation d'un certain état de choses . L'autre aspect non descriptif du sens de l'énoncé, est ce qu'il indique concernant tant le statut de ce qui est dit, que la valeur de l'énonciation ou la façon dont elle s'articule à celles qui ont précédés" ⁽¹⁾.

Dans la perspective que nous venons de décrire le discours de technicité en général peut être défini comme étant:

"...celui où il y a la plus petite divergence possible entre le sens et la signification" ⁽²⁾.

L'activité de l'énonciateur au lieu de s'affirmer tend au contraire à s'effacer et les opérations énonciatives tendent vers l'annulation de toute individualité de l'énonciateur.

1. RECANATI (1982) p.5.

2. CHARNOCK (1982) p.32

V- LES OPÉRATIONS ÉNONCIATIVES DANS LE DUS

"Tout discours présuppose une situation non linguistique de communication. Cette situation est recouverte par un certain nombre de "marques spécifiques" qui sont la manifestation de l'activité subjective du sujet parlant et qui sont celles qui doivent être éliminées d'un corpus afin de l'objectiver ⁽¹⁾.

Ces marques sont:

- Les marques verbales
- Les marques personnelles
- Le temps
- La deixis

Ces marques sont différentes à chaque énonciation suivant les contraintes de chaque " Univers de discours".

Dans le cas du discours scientifique, le sujet énonciateur n'est pas seulement un sujet parlant c'est également un sujet pensant et pensant " logiquement ". Son discours obéit à certaines "normes générales de cohérence " qui constituent la logique ou l'ensemble des principes ou modalités formelles de la pensée" ⁽²⁾.

C'est pourquoi il est intéressant de voir comment l'énonciateur du DUS manifeste son activité énonciative et comment il compose son discours du point de vue logique.

5.1 Les marques verbales dans le DUS

- temps et aspect en Arabe. A l'inverse du système verbal français le système verbal arabe compte uniquement trois formes fondamentales et qui sont des formes aspectuelles:
 - l'accompli [madi]
 - L'inaccompli [mudari]
 - L'injonctif ['amr]

1. GREIMAS (1969) p.153.

2. COSERIU (1974) p.15

- Les deux premières formes dénotent l'aspect du déroulement du procès. L'accompli exprime un procès (état ou action) achevé au moment de l'énonciation, l'inaccompli exprime un procès en cours de réalisation au moment *m*, par leurs formes même et en dehors de tout contexte.

- La marque de l'aspect est dénotée par la structure morphologique du verbe appelée [bina'] pour l'accompli et [siga] pour les autres formes.

- Pour l'accompli ce [bina'] est représenté par le schéma [fa^cala] et la [siga] de l'inaccompli par le schéma [ja^falu] et c'est sur ces modèles qu'est "moulée" toute racine verbale.

- Ainsi un verbe comme [kataba] dénote deux valeurs, la valeur sémantique de sa racine [k.t.b] qui dénote le procès d'écriture plus la valeur de l'accompli dénotée par son [bina'] [faala] ⁽¹⁾.

Le temps physique est exprimé par une sous-classe d'éléments-satellites qui situent le procès dans l'axe du temps. Parmi ces éléments on peut citer [kana] et [qad].

Ces deux éléments se combinent respectivement avec l'inaccompli et l'accompli pour exprimer un passé nuancé de diverses façons. Ainsi toutes les formes qui peuvent être replacées dans un discours de type narratif comme duratif et l'itératif sont exprimées par [kana + inaccompli]

[kana yaktubu] il écrivait.

La structure [qad + accompli] exprime une forme de passé qui se rapproche beaucoup du dialogue [qad kataba] il a écrit.

Ainsi dans un texte, il serait possible d'inventorier ces formes en deux plans l'arrière-plan composé de description et de narration dans lesquelles apparaîtrait la forme [kana + inaccompli] et l'avant-plan qui serait formé par les échanges de types dialogiques dans lesquels apparaîtrait la forme [qad + accompli].

1. HADJ SALAH (1979) p. 70

Le déroulement du procès dans l'avenir est exprimé par les deux particules [sa] et [sawfa] combinées avec l'inaccompli.

[sa jaktubu]

[sawfa jaktubu] il écrira

Les deux structures sont équivalentes et leur choix revient aux habitudes linguistiques du locuteur.

L'élément circonstant [el '-ān] se combine avec l'inaccompli pour faire coïncider le procès en cours avec le moment de l'énonciation .

[el- ān jaktubu] il écrit maintenant.

- Les éléments de négation [lam] et [lan] qui sont en même temps des éléments de rection casuelle, ont également une valeur temporelle.

- La particule [lam] lorsque elle introduit l'inaccompli, nie l'accomplissement d'un procès en décalage temporel vers le passé avec le moment de l'énonciation .

[lam jaktubu] il n'a pas écrit.

- La particule [lan] en se combinant avec l'inaccompli projette cette négation vers l'avenir en lui conférant une nuance de certitude.

[lan jaktuba] il n'écrira pas

- [qad] qui en se combinant avec l'accompli exprime le passé peut également se combiner avec l'inaccompli pour exprimer un jugement modal de l'ordre du non-certain (le possible ou le probable) [qad jaktubu], il est possible qu'il écrive.

D'autres combinatoires sont également possible pour exprimer les diverses nuances de temps.

5.2 Les marques temporelles dans le DUS

Occurrences des formes exprimant le passé:

- La structure [qad + inaccompli] est très fréquente dans le DUS, ce qui peut s'exprimer par le fait qu'un mathématicien (ou un physicien ou un chimiste) parle en général d'événements précis dans le lieu et dans le temps. Elle apparaît très souvent au début d'une séquence discursive et marque toujours un rappel d'un cours passé, d'une donnée ou d'une opération effectuée dans le passé lorsque l'énonciateur se trouve contraint de se référer à des données précédemment acquises.

1- [laqad darasnā sabiqan]

2- [laqad -'arrafnā]

- La structure [kana + inaccompli] est inexistante dans le DUS.

Occurrences des formes exprimant le futur:

- Les structures [sa + inaccompli] et [sawfa + inaccompli] sont également employées.

Le futur est toujours employé pour exprimer une annonce, (annonce du cours suivant, d'une démonstration ou d'une opération à effectuer dans un moment à venir).

Il apparaît souvent en début de séquence immédiatement après la forme du passé, mais il apparaît également seul, toujours avec valeur d'annonce.

1- [sanadrusu...] nous étudierons

2- [sanuqārinu...] nous comparerons

3- [el bajān sawfa jakūnu hakada] le graphique sera comme ceci.

L'occurrence des marques temporelles en fin et en début de séquence les fait apparaître comme des éléments assurant la cohérence du discours, comme des éléments de transition entre deux séquences de même niveau et par ce fait peuvent être considérés comme faisant partie de l'articulation logique du discours.

5.2 Les marques temporelles dans le DUS

Occurrences des formes exprimant le passé:

- La structure [qad + inaccompli] est très fréquente dans le DUS, ce qui peut s'exprimer par le fait qu'un mathématicien (ou un physicien ou un chimiste) parle en général d'événements précis dans le lieu et dans le temps. Elle apparaît très souvent au début d'une séquence discursive et marque toujours un rappel d'un cours passé, d'une donnée ou d'une opération effectuée dans le passé lorsque l'énonciateur se trouve contraint de se référer à des données précédemment acquises.

1- [laqad darasnā sabiqan]

2- [laqad -^carrafnā]

- La structure [kana + inaccompli] est inexistante dans le DUS.

Occurrences des formes exprimant le futur:

- Les structures [sa + inaccompli] et [sawfa + inaccompli] sont également employées.

Le futur est toujours employé pour exprimer une annonce, (annonce du cours suivant, d'une démonstration ou d'une opération à effectuer dans un moment à venir).

Il apparaît souvent en début de séquence immédiatement après la forme du passé, mais il apparaît également seul, toujours avec valeur d'annonce.

1- [sanadrusu...] nous étudierons

2- [sanuqārinu....] nous comparerons

3- [el bajān sawfa jakūnu hakada] le graphique sera comme ceci.

L'occurrence des marques temporelles en fin et en début de séquence les fait apparaître comme des éléments assurant la cohérence du discours, comme des éléments de transition entre deux séquences de même niveau et par ce fait peuvent être considérés comme faisant partie de l'articulation logique du discours.

5.3 Les marques aspectuelles

- L'inaccompli est le plus fréquent dans le DUS. Il marque la coïncidence de l'activité du locuteur avec le moment de l'énonciation et le temps du procès en cours actualisé dans le discours aussi bien en mathématiques qu'en physique et en chimie.

Occurrences de l'inaccompli:

- Les définitions:

1- [tusammā el mu^cadala.....] on appelle l'équation.....

2- ['inna et tabi^c-jussamā.....] la fonction est appelée.....

- Les descriptions :

1- [tataṣakkalu el mādda.....] la matière est constituée.....

2- [taxtalifu.....bibunāhā.....] elle se différencie par ses structures

- Les démonstrations :

1- [nastaqu marratajn.....θmmā nāhasub] nous dérivons 2 fois..... puis nous calculons.....

L'accompli apparaît souvent dans le discours physico chimique lorsque l'événement relaté est une " expérience " ou " une manipulation effectuée dans un passé non déterminé. Il apparaît également dans l'expression de l'implication: ['ipa....fa].

5.4 Les marques personnelles

On peut remarquer la très grande fréquence de l'instance du [nahnu] (1ere personne du pluriel) et du [huwa] (troisième personne du singulier), les autres marques bien que présentes sont beaucoup plus rares.

- Les verbes qui apparaissent à la première personne du pluriel sont des verbes marquant différents aspects de l'activité du locuteur, les verbes marquant une activité purement cognitive:

[nulāhid] nous remarquons

[naatabir] nous considérons
[nuaaliq]

- Les verbes marquant une opération mathématique:

[nufaḍīl]
[naḍrib]
[naʿzal]

- Les verbes marquant une activité pédagogique:

[naktub]
[nuwaḍḍ ih]
[nasraḥ]

Les verbes qui apparaissent à la troisième personne du singulier sont plutôt des verbes descriptifs, ils sont très fréquents en physique et en chimie, mais on peut également les rencontrer en mathématiques dans la description des graphes et des figures.

[jaxtalifu]
[jabdū]
[jaḥtawī]

Remarques sur l'emploi des personnes:

La marque du pluriel se justifie par le fait que le locuteur associe toute la communauté à son discours. " Le pluriel fournit ainsi au JE du savant une dilution dans l'anonymat " ⁽¹⁾.

Cependant dans le discours oral, il apparaît quelques occurrences du "JE" et du "TU";

La valeur de ce "JE" n'est pas celle du locuteur-énonciateur spécifique au discours usuel mais une valeur de "JE" construite à partir d'une opération de parcours qui consiste à retirer à "JE" sa valeur d'instance unique et à lui donner la valeur d'une occurrence d'une classe d'occurrences ⁽²⁾.

1. DUBOIS et AL.....1970 p.167

2. ALI BOUACHA 1981 p.83

Les valeurs du " TU" sont des valeurs pragmatiques, on les rencontre lorsque le professeur énonciateur essaie d'instaurer un dialogue afin de vérifier si le contenu du cours est assimilé. Elles auraient par conséquent une valeur de feed-back.

5.5 *Le masdar*

C'est une forme de nominalisation très fréquente dans le DUS. Elle est équivalente au verbe mais dénote le procès dans l'absolu sans aucune référence à l'aspect du procès.

Le masdar est une " lexie verbale" mais qui se comporte syntaxiquement comme une "lexie normale" et elle peut être remplacée par la structure verbale ['an+ inaccompli]. Sa neutralité énonciative fait sa grande fréquence dans un discours à vocation objective qui est le DUS.

Exemple : ['urīdu 'an 'astaamila-l-kitab] = ['uridu-estimāl-l-kitab] (je désire utiliser le livre).

VI. LA DEIXIS

Le système déictique en arabe se découpe en deux grandes classes:

- La simple monstration ['asma' el'isāra]
- deixis locative ['isārat el makan]

La simple monstration se découpe à son tour en deux sous classes selon la localisation de l'objet visé par le locuteur.

La sous classe de [haṣā] pour l'objet proche un locuteur.

La sous classe de [ṣālīka] pour l'objet éloigné du locuteur.

IL existe un membre de cette classe pour chaque catégorie morphosyntaxique selon le genre et le nombre de l'objet montré. Les déictiques monstatifs de l'objet sont sujets aux rections casuelles.

Exemple : [haṣā] pour le masculin singulier

[haṣānī] pour le masculin duel.

[haṣājni] pour le masculin duel contraint syntaxiquement.

La deixis locative: c'est la monstration de lieu, elle se découpe également en deux sous classes, mais beaucoup moins importante en nombre .

- La sous classe de la monstration proche du locuteur est représentée par l'élément

[hunā].

- La sous classe de la localisation éloignée du locuteur comprend trois membres:

[hunāka - hunālika - θammata] .

Les membres de la deixis locative présente une structure figée (invariable).

Les déictiques dans le DUS

Ils sont très fréquents et servent à l'ancrage du discours dans le lieu et dans le temps; ils sont souvent employés comme déictiques de situation.

Exemple: [fihaḍa l fasl.....]

[haḍḍanī l muyallafajni.....]

[wa daḥka 'indama....].

VII. LES MODALITÉS

Le concept de modalité à l'origine est un concept de logique. une proposition modèle est une proposition dont le verbe n'est pas simplement posé mais modifié par un adverbe ⁽¹⁾.

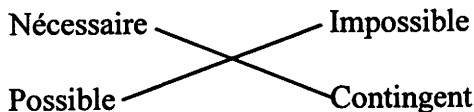
Elle marque l'attitude prise par le sujet parlant à l'égard du contenu de la proposition ⁽²⁾.

La logique distingue trois variétés de modalités logiques:

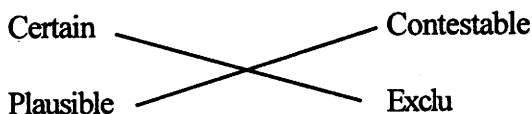
1. BLANCHE 19 p.84

2. DUCROT TODOROV (1972) p.393

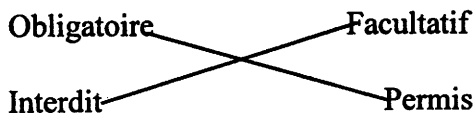
- Les modalités alethiques liées à la notion de vérité, se situent sur l'axe d'existence; elle forment le quaterne.



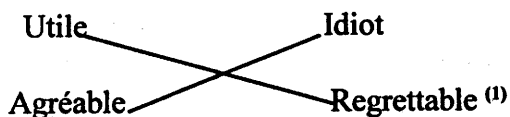
- Les modalités epistemiques se situent sur l'axe de la croyance, elles forment le quaterne:



- Les modalités déontiques sont liées à une pratique, elles forment le quaterne.



D'un point de vue linguistique et pragmatique ces modalités sont dénommées modalités d'énoncé et on peut y ajouter tous les jugements d'ordre appréciatif, qui formeraient le quaterne suivant:



A côté de cette classe se situe la classe des modalités d'énonciation qui donne à l'énoncé une fois pour toutes, sa forme déclarative interrogative ou impérative ⁽²⁾.

- Les modalités d'énonciation peuvent être assimilées aux "grandes fonctions syntaxiques" ⁽³⁾.

1. MEUNIER (1974)p.14

2. OPCIT pp.12-13

3. BENVENISTE (1970)pp. 15-16

Les modalités dans le DUS

- L'assertion

C'est la plus fréquente, elle paraît se justifier par le fait que la prédication sur des faits scientifiques est l'objet du discours scientifique. Ces faits sont empreints d'une vérité absolue qu'il n'y a pas lieu de discuter et l'assertion " vise à communiquer une certitude" ⁽¹⁾.

La notion de certitude est accentuée en arabe par l'emploi de la particule ['inna] qui confère à l'assertion un degré supérieur de vérité. Elle se divise en assertion positive et assertion négative.

['inna tatbiq ennaḍarijja....]

L'assertion négative est multiple, elle peut porter sur la proposition toute entière et est exprimée par [lajsa]:
[lajsa kullu nuqtatin tuhaqqiqu-l-muʿadala].

Elle peut porter sur le prédicat seulement et est alors exprimée par [ʔajr]

[ʔajr mumθθal...]

[ʔajr qābel...]

Elle peut porter sur le procès, elle est alors exprimée par [la] pour le présent [LEM] pour le passé.

[lā juzadu fil halli lʿām]

[lem tataḥaqqaq....].

Les modalités logiques

L'expression du possible utilise la structure [jumkinu + masdar] ou la structure [yumkinu + 'an + inaccompli]

Exemple: [jumkinu 'n nastaxdima]

[jumkinu stixdāma] il est possible d'utiliser.....

L'expression du nécessaire emploie plusieurs formules en arabe, ces formules sont: [labuda min]

[calayna]

[jastalzimu]

[jazibu 'an]

La condition suffisante est exprimée par les expressions:

[jakff]

[naktafī]

[janbay ī]

Il existe des éléments qui permettent au locuteur de porter des jugements appréciatifs, ce sont: [faqat] ['iðen] ['ayðen] [tab'an] etc. à côté de ces grandes catégories il existe un certain nombre d'unités linguistiques qui servent également à la structuration du temps et de l'espace dans le DUS.

Ce sont soit :

1- des repères temporels tels que:

[el'ān] [hālījan] [ahjanan] [sābiqan] etc.....

2- Soit des repères spatiaux tels que:

['inda] [bajna] [dāxil [xāriz] [nahwa] etc.....

Toutes les catégories linguistiques que nous venons de passer en revue, démontrent que même l'énonciation scientifique n'échappe pas aux contraintes générales de " l'univers de discours".

Le discours scientifique est doublement " contraint " d'une part par son thème d'autre part par sa situation.

Le locuteur énonciateur du discours universitaire scientifique est non seulement un sujet parlant, mais aussi un sujet pensant et pensant logiquement. Ces présupposés ajoutés aux présupposés de l'Institution l'obligent à " piloter" son discours de telle manière que l'auditeur adhérent à cet implicite puisse extraire lui même les données objectives de ce discours. Cette absence de subjectivité voulue, ne consiste pas simplement en une suppression d'éléments mais au contraire en une activité intense du locuteur qui en fait se nie lui même en tant qu'individu afin de se "diluer" dans l'Institution, ce qui ne va pas sans effort.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- AUSTIN (J.L.)** 1970 - Quand dire c'est faire, Ed. du seuil , Paris
- BLANCHE (R)** 1968 - Introduction à la logique contemporaine, Armand collin, Paris
- BENVENISTE (E)** 1966 - Problèmes de linguistique générale, Gallimard, Paris
- DUBOIS et ALL** 1970 - Rhétorique générale, Larousse, Paris
- DUCROT** 1980- Dire et ne pas, Herman, Paris
- DUCROT** 1980- Les mots du discours, Ed minuit
- DUCROT et TODOROV** 1970-72 Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage, Ed du seuil, Paris .
- GREIMIES (A.J.)** 1969- Sémantique structurale, Larousse
- GREIMIES (A.J.)** 1970- Du sens, Ed du seuil, Paris.
- HADJ SALAH (A)** 1979- Linguistique arabe et linguistique générale, Thèse pour l'obtention du doctorat d'état, Sorbonne, Paris IV.
- KERBRAT-ORRECCHIONI (C)** 1980- L'énonciation de la subjectivité dans le langage, Orleans
- SEARLE (J.R.)** 1972- Les actes de langage, Herman, Paris.
- VIGNIER (G)** 1980- Didactique fonctionnelle du français, Recherches et applications Hachette, Paris.

Articles

ALIBOUACHA (A) 1981- " ALORS" dans le discours pédagogique, In langue française n°50 Larousse, Paris

AUTHIER (J) 1982- La mise en scène de communication dans le discours de vulgarisation scientifique, in Langue française n°53, Fev 1981.

CULIOLI (A) 1973- Sur quelques contradictions en linguistique, In communication n°20, Seuil, Paris.

GAUTHIER (M.TH.) 1973- L'enseignement des langues de spécialités à des étudiants étrangers, In langue française n°17, Larousse, Paris

MEUNIER (A) 1974- Modalités et communication, In langue française n°21, Larousse, Paris, Fev 1974

تأليف الحديث العربي

يزيد فتيحة

ملخص

يحمل كل خطاب العلامات الذاتية لنظم الحديث التي تعكس شخصية المتكلم و خصوصية الوضعية التي ينشأ فيها.

و الخطاب العلمي الذي يمثل حالة خاصة لنظم الحديث و الذي يسعى إلى الموضوعية ينتخب من بين جميع العلامات تلك التي تبرز هذه الموضوعية العلمية.

الكلمات الأساسية : تحليل الخطاب، تحديد الإحتياجات، التناول التبليغي، نظرية تأليف الحديث، تأليف الحديث العربي.